



Global Affairs
Canada
Affaires mondiales
Canada

Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN FOURNISSEUR

EQUIPEMENT DE 39 AUDITRICES DES INSTITUES DE FORMATIONS FEMININES (IFEFF) EN COUTURES ET PATISSERIES A L'OUEST

Projet Droit à l'Education et Maintien des Filles à l'Ecole (DEMAIN)

Mai 2022

ASSOCIATION DES FEMMES JURISTES DE CÔTE D'IVOIRE – AFJ-CI
I, rue du chemin de Fer, à l'ouest du siège de la S.I.P.F 01 B.P 1758 ABIDJAN 01
Tél : (225) 27-20-32-28-24 Fax : (225) 27- 20-21-42-86 Cel : 05- 05-00-04-77 / 07- 09 32 45 98
E-mail associationdesfemmesjuristes@yahoo.fr / Site internet : www.afjci.net



CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET

L'éducation contribue à assurer à chaque individu le développement de toutes ses capacités, d'affronter sa vie personnelle, de la gérer en étant un citoyen responsable dans la société dans laquelle il évolue, capable de réfléchir pour pouvoir éventuellement construire une nouvelle société.

C'est là le lieu de rappeler que le droit de toute personne à l'éducation, a été consacré dans la déclaration universelle des droits de l'homme de 1948 (article 26), et dans la convention sur l'élimination de toutes les formes de discriminations à l'égard des femmes (article 1 et 10).

Dès lors, l'accès des femmes / filles à l'éducation est devenu aujourd'hui une priorité commune aux acteurs du monde de l'éducation à savoir les Etats, les institutions internationales, les ONG. La situation de l'éducation dans le monde et les inégalités criantes à l'égard des femmes dans ce domaine constituent en effet à la fois un objet permanent de débat et un enjeu de développement.

Selon les statistiques des Nations Unies, les femmes représentent la moitié de la population mondiale ; elles effectuent 67% des heures de travail dans le monde. Ce qui fait qu'elles constituent les deux tiers des analphabètes de la planète.

Pour ce faire, elles explorent tous les domaines de l'activité économique. Mais parfois, handicapées au départ par le manque d'instruction et de formation professionnelle, les femmes s'inscrivent dans les domaines qui n'exigent à priori aucune qualification professionnelle particulière ni un niveau d'instruction élevé. Pour tenter de corriger ce déséquilibre, la Côte d'Ivoire avec l'appui des partenaires techniques et des Organisations Internationales a formulé des politiques éducatives et entrepris des actions spécifiques pour permettre la croissance des effectifs des filles scolarisées, la réduction des taux bruts d'abandon et l'amélioration des taux de scolarisation.

Au nombre de ces organismes, le Fonds des Nations Unies pour la Populations (UNFPA) a initié le **Projet Droit à l'Education Inclusive et Maintien des Filles à l'Ecole (DEMAIN)** qui porte sur l'accès et le maintien de la jeune fille en âge scolaire dans le système scolaire formel et non-formel à travers le renforcement du système éducatif ; la protection sociale et la lutte contre les inégalités de genre ; y compris les VBG et pratiques néfastes ; et l'accès aux formations professionnelles.

Partant du principe que l'éducation est un droit humain fondamental, et qu'éduquer une femme c'est éduquer toute une nation, tous les êtres humains doivent connaître le droit absolu de la population féminine à l'éducation et à la formation car elles sont des agents incontournables du développement humain durable.



Sensible à ces préoccupations, l'UNFPA appui le gouvernement ivoirien depuis de nombreuses années dans la prise en charge des **Instituts de Formation et d'Éducation Féminine (IFEFF)**, placées sous la tutelle du **Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant (MFFE)**. Les IFEFF ont pour objectif général de former et d'éduquer les femmes afin d'assurer leur intégration dans le développement économique et social du pays et de leur permettre d'obtenir l'éducation nécessaire à leur prise en charge.

Aussi, la mission assignée à ces Instituts est de permettre la formation professionnelle et l'apprentissage des jeunes filles en coutures, pâtisseries, coiffures etc... afin de faciliter leurs insertions dans le tissu social.

C'est dans ce cadre que l'**Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI)** bénéficie de l'appui technique et financier du Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et les Affaires Mondiales Canada en mettant ainsi en œuvre le projet **Droit à l'Éducation Inclusive et Maintien des Filles à l'École « DEMAIN »** qui vise à renforcer l'accès des jeunes filles à l'éducation à travers une approche transformatrice en adressant leurs facteurs de vulnérabilités sociales, économiques, liées aux inégalités de genre et la non-valorisation de la fille par rapport aux garçons dans la société. Cependant, ce projet aborde également des aspects de prises en charges et de formation professionnelle notamment l'équipement des auditrices des IFEFF.

L'AFJCI est donc en charge de l'équipement en matériels de coutures et pâtisseries de 39 auditrices des Instituts de Formations Féminines (IFEFF) de Tai ; Guiglo et Man.



1 - Objectifs et besoins

Le présent marché a pour objet **l'acquisition, l'installation et la mise en place d'équipements de coutures et coiffure des auditrices des IFEF à Man, Guiglo et Tai pour le compte de l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI).**

L'AFJCI souhaite équiper les auditrices des IFEF en matériels utilisés pour leurs différentes productions. La qualité des matériaux sera donc un élément important.

Le prestataire devra veiller à la qualité du matériel et la compatibilité de sa proposition avec la prestation demandée.

Les matériels livrés par le prestataire sont neufs et en état de sortie d'usine. Le prestataire devra prendre toutes les précautions nécessaires pour assurer le parfait état de conservation du matériel tant pendant le stockage que durant la livraison.

En complément des indications données dans les paragraphes précédents, la prestation comprend :

Pour la couture

- ✓ La fourniture de 26 Machines à coudre ;
- ✓ La fourniture de 26 tables de couple en bois ;
- ✓ La fourniture de 26 ciseaux de coupe tissu ;
- ✓ La fourniture de 26 ciseaux à papier ;
- ✓ La fourniture de 26 règles plates en bois ;
- ✓ La fourniture de 26 règles bassins en bois ;
- ✓ La fourniture de 26 perroquets en bois ;
- ✓ La fourniture de 26 équerres en bois ;
- ✓ La fourniture de 26 mannequins ;
- ✓ La fourniture de 26 mètres ruban ;
- ✓ La fourniture de 26 fer à repasser professionnel.

Pour la pâtisserie

- ✓ La fourniture de 13 fours
- ✓ La fourniture de 13 batteuses
- ✓ La fourniture de 13 frigos
- ✓ La fourniture de 13 tables de travail
- ✓ La fourniture de 130 moules à cake barre
- ✓ La fourniture de 260 moules à cake (muffin)

ASSOCIATION DES FEMMES JURISTES DE CÔTE D'IVOIRE – AFJ-CI
I, rue du chemin de Fer, à l'ouest du siège de la S.I.P.F 01 B.P 1758 ABIDJAN 01
Tél : (225) 27-20-32-28-24 Fax : (225) 27- 20-21-42-86 Cel : 05- 05-00-04-77/ 07- 09 32 45 98
E-mail associationdesfemmesjuristes@yahoo.fr / Site internet : www.afjci.net

- ✓ La fourniture de 260 moules à génoise
- ✓ La fourniture de 52 moules à madeleine
- ✓ La fourniture de 26 culs de poule
- ✓ La fourniture de 26 fouets
- ✓ La fourniture de 26 palettes
- ✓ La fourniture de 26 maryses
- ✓ La fourniture de 26 poches
- ✓ La fourniture de 26 douilles
- ✓ La fourniture de 13 rouleaux pâtisseries
- ✓ La fourniture de 13 couteaux scies

NB : Aucun devis supplémentaire lié à l'achat ou à la livraison du matériel ne sera accepté.

2- Caractéristiques techniques minimales de l'équipement couture

L'équipement pour les couturières se compose de :

- ✓ 26 Machines à coudre, machine avec pied, machine singe
- ✓ 26 tables de couple en bois, longueur 1,50 m, largeur 1 m
- ✓ 26 ciseaux de coupe tissu, en inox professionnel
- ✓ 26 ciseaux à papier, en inox professionnel
- ✓ 26 règles plates en bois, dimension 1 m
- ✓ 26 règles bassins en bois, dimension 80 cm
- ✓ 26 perroquets en bois, dimension 80 cm
- ✓ 26 équerres en bois, dimension 80 cm
- ✓ 26 mannequins, dame
- ✓ 26 mètres ruban, normal
- ✓ 26 fer à repasser professionnel

3- Caractéristiques techniques minimales de l'équipement de pâtisserie

- ✓ La fourniture de 13 fours, cuisinière feux avec fou marque roch
- ✓ La fourniture de 13 batteuses, batteuse électrique 6 vitesses -300 w marque nasco
- ✓ La fourniture de 13 frigos, 2 battants 80 L
- ✓ La fourniture de 13 tables de travail, largeur 80- longueur 1m-hauteur 1m 20 avec formica
- ✓ La fourniture de 130 moules à cake barre, longueur 20 cm
- ✓ La fourniture de 260 moules à cake (muffin), diamètre 8
- ✓ La fourniture de 260 moules à génoise, diamètre 25-Diamètre 30
- ✓ La fourniture de 52 moules à madeleine, moules à 24 trous

ASSOCIATION DES FEMMES JURISTES DE CÔTE D'IVOIRE – AFJ-CI
I, rue du chemin de Fer, à l'ouest du siège de la S.I.P.F 01 B.P 1758 ABIDJAN 01

Tél : (225) 27-20-32-28-24 Fax : (225) 27- 20-21-42-86 Cel : 05- 05-00-04-77/ 07- 09 32 45 98

E-mail associationdesfemmesjuristes@yahoo.fr / Site internet : www.afjci.net



- ✓ La fourniture de 26 culs de poule, cul de poule en acier inox
- ✓ La fourniture de 26 fouets, fouets moyens en acier inoxydable
- ✓ La fourniture de 26 palettes, palettes en acier inox
- ✓ La fourniture de 26 maryses, maryse en silicone
- ✓ La fourniture de 26 paquets de poches, poche jetable en lot de 100
- ✓ La fourniture de 26 douilles, lot de 8 douilles en inox
- ✓ La fourniture de 13 rouleaux pâtisseries, en bois 60 cm
- ✓ La fourniture de 13 couteaux scies, longueur 55 cm

4- Garantie

Les garanties apportées par le prestataire sont celles normalement en usage pour les équipements de même type et pour de tels marchés.

En aucun cas la durée de garantie ne peut être inférieure à un an à dater de la mise en service.

5- Contrat

Un contrat sera conclu avec le fournisseur sélectionné, précisant tous aspects juridiques y afférents.

6- Livraison et installation

La livraison, l'appui technique pour l'installation et un service après-vente est inclus dans l'offre qui sera faite.

7- Prévention de l'exploitation et des abus sexuels

L'UNFPA, tout comme les autres entités de l'ONU, s'emploie avec ses partenaires dont l'AFJCI à prévenir l'exploitation et les abus sexuels et à réduire les risques en la matière dans le cadre de la mise en œuvre des programmes.

L'AFJCI tiens à souligner que tous les acteurs impliqués dans la mise en œuvre des actions programmatiques doivent respecter les engagements pris par l'AFJCI en matière de lutte et de prévention contre l'exploitation et les abus sexuels.

Ainsi donc, tous acte d'abus ou exploitation sexuelle dont nous aurons

ASSOCIATION DES FEMMES JURISTES DE CÔTE D'IVOIRE – AFJ-CI
I, rue du chemin de Fer, à l'ouest du siège de la S.I.P.F 01 B.P 1758 ABIDJAN 01
Tél : (225) 27-20-32-28-24 Fax : (225) 27- 20-21-42-86 Cel : 05- 05-00-04-77/ 07- 09 32 45 98
E-mail associationdesfemmesjuristes@yahoo.fr / Site internet : www.afjci.net



connaissance nous conduirait à interrompre le partenariat, à signaler et dénoncer tous acte commis par nos partenaires.

8- Constitution du dossier

Les offres devront contenir :

- ✓ Une copie certifiée conforme de l'extrait d'inscription au registre de commerce ;
- ✓ La situation vis-à-vis de l'administration fiscale ;
- ✓ La situation vis-à-vis de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale ;
- ✓ La soumission faisant connaître les noms, prénoms, qualité, domicile, nationalité du ou des répondants de la structure, la dénomination, le siège du bureau ;
- ✓ Les moyens humains et matériels ;
- ✓ Les références techniques, nature des prestations déjà réalisés, dates, lieux et preuves ;
- ✓ Un relevé d'identité bancaire (RIB) au nom de la personne morale soumissionnaire.

Les offres devront être déposées au plus tard le **20 Mai 2022 à 12 heures 00 minute GMT**, sous pli fermé aux adresses suivantes :

- **Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire, 01 BP 1758 Abidjan 01, Plateau, 1 rue du chemin de Fer, à l'ouest du siège de la SIPF, Tel : (225) 07 07 84 74 70 / 07 09 32 45 98 ;**
- **Bureau Décentralisé UNFPA (BD) de Guiglo, Bureau conjoint des agences du système des Nations Unis situé au quartier Port bouët, Tel : 07 48 41 28 39 ;**
- **A l'adresse mail suivante : anzan.ingrid@gmail.com.**

Les plis devront porter la mention suivante : « **00001-002- AFJCI/UNFPA CI-DEMAIN – recrutement de fournisseur** ».

L'AFJCI choisira librement l'offre du soumissionnaire qui lui paraîtra la meilleure au regard des dossiers fournis.

L'ouverture des offres aura lieu le **20 Mai 2022 à 12H30 min** au siège de l'AFJCI. Les résultats du présent appel d'offres seront communiqués par voie électronique aux soumissionnaires.